

L a chronique Ovine

Semaine 20 du 19 mai 2023

Berger Futé : fin des inscriptions en juillet



BERGER FUTÉ
2000€ de gains

OUVERT À TOUS!

PARTAGEZ VOS ASTUCES* MISES EN PLACE SUR VOS EXPLOITATIONS

DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR : www.techovin.fr
(onglet «présentation du salon»)
ET À RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉ À : concours.techovin@gmail.com

AVANT LE 21 JUILLET 2023

* Le mouton est une espèce sensible. Les actions imaginées par les éleveurs ovins, à la fois pour améliorer la production et le bien-être animal, doivent être réalisées en respectant les règles de l'élevage ovin. Ces mesures doivent être compatibles avec les règles de l'élevage ovin.

Partenaire du concours



Lors de chaque édition du salon national TechOvin, des astuces d'éleveurs sont mises à l'honneur.

En 2023, le salon de la production ovine se tiendra les 6 et 7 septembre, toujours à Bellac (87). Si vous êtes éleveur ovine, et si vous avez une astuce qui vous simplifie le travail au quotidien, vous avez jusqu'au 21 juillet 2023 pour concourir.

Les astuces concernent aussi bien des astuces matérielles que celles en lien avec l'organisation du travail sur les thèmes suivants : contention, aménagement de la bergerie, clôtures, reproduction, alimentation, génétique ou sanitaire.

N'hésitez pas à concourir. Pour ce faire, il suffit de nous envoyer une vidéo de 10 à 20 secondes accompagnée des éléments suivants : nom de l'astuce, vos nom et prénom, vos adresses mail et postale et votre numéro de téléphone. Vous pouvez les adresser à direction@techovin.com ou à laurence.sagot@idele.fr. Vous pouvez

également remplir le dossier disponible sur le site du salon www.techovin.fr.

Photo semaine 20-23 : ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les trois gagnants des meilleures astuces

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les Conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)